



L'IMPORTANCE DE L'INFRASTRUCTURE NATURELLE

UN RAPPORT DE L'ACEPU CWWA BASÉ
SUR UN SONDAGE DE MEMBRES 2023



ASSOCIATION CANADIENNES DES EAUX POTABLES ET USÉES

Introduction

Il existe une reconnaissance croissante de l'importance de l'infrastructure naturelle (IN)¹ pour répondre aux objectifs de gestion des eaux dans les bassins hydrographiques et les collectivités. Elle peut jouer un rôle important quant à l'approvisionnement en eau, à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la gestion des eaux de ruissellement. En plus des résultats ciblés en matière d'infrastructure, l'IN peut fournir un éventail d'avantages associés à l'environnement, à l'économie, ainsi qu'à la santé et au bien-être de la collectivité. De multiples municipalités, organismes de gestion de bassins hydrographiques, services d'approvisionnement en eau et niveaux supérieurs du gouvernement ont instauré des programmes de promotion et de mise en œuvre de projets d'infrastructure naturelle, ainsi que des approches pour que ces avantages soient largement reconnus.

L'adoption de pratiques d'infrastructure naturelle est relativement récente ; elle a été intégrée, planifiée et mise en œuvre de diverses façons par différentes organisations. Dans une certaine mesure, ce n'est pas surprenant vu la grande variété de conditions climatiques et de situations géographiques au Canada. Certaines organisations réalisent des projets d'infrastructure naturelle depuis un certain temps déjà, tandis que d'autres planifient leur premier projet et se demandent par où commencer. Étant donné la diversité d'objectifs, de situations et de connaissances, l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) estime qu'il serait pertinent de se pencher sur les besoins de ses membres pour développer cette pratique. À cet effet, l'ACEPU a mené un sondage auprès de ses membres pour comprendre les questions clés, les pratiques actuelles et les « exigences de l'utilisateur » dans la planification et la mise en œuvre de programmes d'infrastructure naturelle, ainsi que des avantages perçus. Les objectifs du sondage sont les suivants :

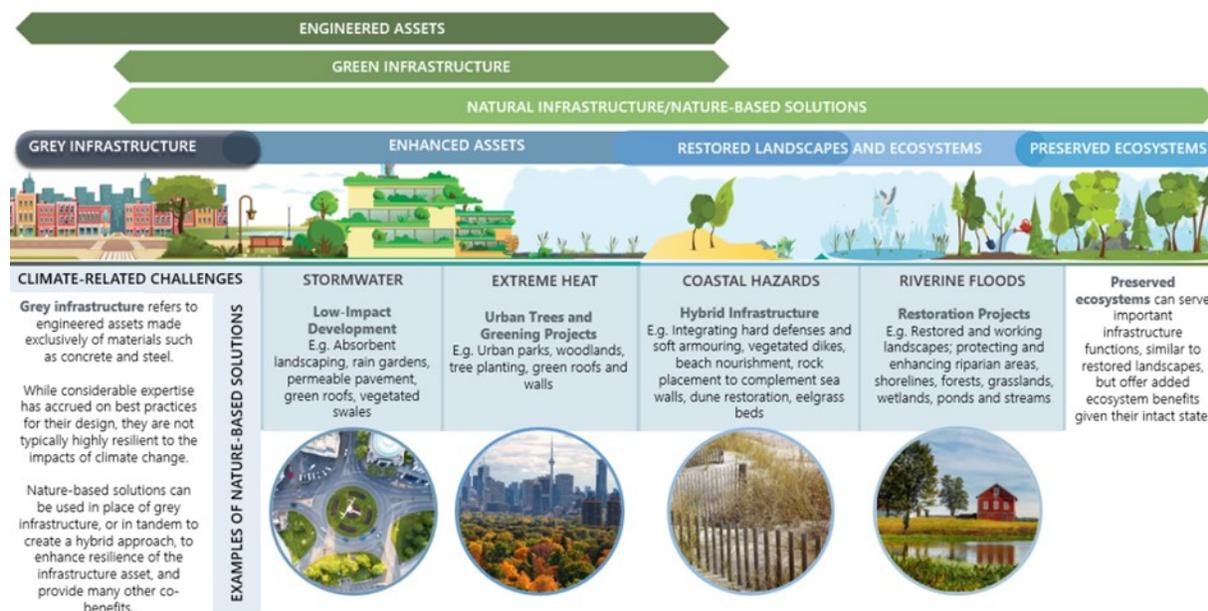
- Évaluation du niveau de connaissance et d'adoption de l'infrastructure naturelle dans le secteur de l'eau ;
- Aperçu des priorités et besoins des membres de l'ACEPU sur cette question ;
- Détermination des prochaines étapes pour l'ACEPU, telles que :
 - Le partage de connaissances
 - L'élaboration d'un énoncé de position
 - Les communications avec le gouvernement
 - La détermination d'éventuels partenariats avec d'autres organisations.

¹Aux fins de ce rapport, le terme « infrastructure naturelle » est utilisé comme terme général comprenant l'infrastructure verte, l'aménagement à faible impact et autres approches similaires basées sur la nature.

La réalisation d'un tel sondage se heurtait, dans les premiers temps de l'adoption, à la variété de définitions de l'« infrastructure naturelle » d'une organisation à l'autre et à l'intérieur d'une même organisation. Pour une plus grande cohérence entre les nombreuses réponses, nous avons demandé aux personnes participant au sondage d'utiliser la définition de l'IN du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME).

Dans le Cadre de l'infrastructure naturelle du CCME : « Le CCME définit l'infrastructure naturelle comme étant l'utilisation d'éléments préservés, restaurés ou améliorés de végétation, de composantes biologiques, terrestres et hydriques connexes et de leurs processus écologiques naturels, ou d'une combinaison de ces éléments, pour atteindre les résultats visés en matière d'infrastructure (CCME 2018). » Une typologie des types d'infrastructure, relevant aussi du CCME, est intégrée pour montrer qu'il existe une utilisation croissante de solutions fondées sur la nature à l'intérieur d'une

Figure 1. Typology of Infrastructure Types



combinaison d'éléments d'infrastructure lorsque l'on se rapproche des écosystèmes.

Le sondage, réalisé entre le 27 janvier et le 28 février 2023, comprend 60 questions (dépendant du nombre d'exemplaires fournis) et cinq sections :

- Information sur le répondant et l'organisation
- Connaissances et capacités organisationnelles
- Expériences et exemples
- Planification et financement

Sommaire des résultats

L'ACEPU a reçu un excellent taux de réponse au sondage réalisé auprès de 129 organisations participantes. Les répondants représentaient en grande partie les services d'utilité publique, municipaux et indépendants, mais également des consultants, des fournisseurs et le gouvernement. La taille des organisations des répondants varie selon la population desservie qui va de plus d'un million à aussi peu que 5 000 personnes. À l'échelle provinciale, la réponse au sondage était bonne partout au Canada, toutefois, aucune réponse n'a été reçue des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon.

Les personnes participantes ont également répondu à une invitation à partager des détails de leurs projets ou de leurs programmes d'infrastructure (IN). Un total de 35 exemples a été fourni.

Les questions du sondage et le résumé des réponses reçues apparaissent dans les pages suivantes et les exemples apportés sont présentés à l'Annexe A.

L'examen et l'analyse des résultats du sondage permettent de dégager les éléments clés suivants :

- a. Les réponses reçues proviennent en grande partie d'organisations desservant les populations plus importantes (et comptant donc sur des réseaux de plus grande capacité), même si le Canada compte un plus grand nombre de petites municipalités. Cela reflète probablement la plus grande capacité des organisations majeures à mettre en œuvre des projets d'infrastructure naturelle et à répondre à des sondages comme celui-ci.
- b. Quelques répondants ont déclaré n'utiliser qu'une seule définition pour l'infrastructure naturelle dans leur organisation. Il semble que de multiples termes et définitions sont utilisés pour décrire l'infrastructure naturelle dans le pays. La plupart des organisations préfèrent utiliser une définition publiée plutôt que de formuler la leur, et de nombreux répondants se réfèrent à la définition du CCME. Les résultats indiquent que, bien qu'il existe une compréhension générale de ce qui constitue une infrastructure naturelle, une terminologie et une définition universellement acceptée restent encore à formuler.
- c. La vaste majorité des répondants reconnaissent l'infrastructure naturelle comme une solution envisageable pour répondre à leurs problèmes en matière d'infrastructure.
- d. La majorité de leurs réponses indique que leurs objectifs de mise en œuvre de programmes et de projets d'infrastructure naturelle ciblent des initiatives établies de longue date ; à savoir la protection des bassins versants, la gestion des inondations et de l'érosion, la gestion des eaux de ruissellement et l'amélioration de la qualité de l'eau réceptrice, avec de nombreux projets destinés à répondre à plusieurs de ces finalités. D'autres objectifs comprennent : la réduction des déversements dans les cours d'eau, la gestion du risque d'érosion, la restauration et la gestion de la ressource, la recherche et l'amélioration des terres humides pour la faune.

Les réponses au sondage démontrent qu'un vaste éventail de groupes municipaux peuvent participer à des programmes et projets d'IN, par exemple, les travaux publics, le transport, les parcs et loisirs, les installations, l'ingénierie, les départements de la planification et du développement, ainsi que les organisations de planification et de protection des bassins hydriques, et des groupes locaux non gouvernementaux de bassins versants.

- e. Même si la majorité (environ les deux tiers) des répondants a indiqué que son organisation avait un programme formel de gestion d'actifs, 15 % n'étaient pas certains d'en avoir un, et un autre 22 % a affirmé qu'il n'en avait pas. Le fait qu'un tiers des organisations réponde ne pas compter sur des programmes de gestion d'actifs ou que leur personnel n'était pas certain qu'elles en aient un montre qu'il est encore nécessaire d'accroître la sensibilisation et le financement pour la gestion d'actifs ; que la conclusion s'applique probablement à tous les aspects de l'organisation et pas seulement à l'infrastructure naturelle.
- f. L'obstacle le plus courant évoqué par les répondants au sondage est le manque de « connaissances » pour apporter un soutien adéquat à une plus importante mise en œuvre d'initiatives d'IN. Le manque de connaissances a été défini de plusieurs façons, notamment :
- un manque de compréhension des avantages et de la performance de l'IN ;
 - un manque de compétences et de connaissances pour planifier, concevoir et maintenir adéquatement l'IN ;
 - un manque de normes pour l'adoption d'IN.
- De nombreux répondants ont aussi précisé que ce manque de financement constitue également un obstacle.
- g. Un bon nombre des besoins actuels définis par les répondants correspond aux lacunes dans les connaissances détectées plus haut. En particulier, les outils d'aide à l'évaluation des avantages de l'IN (y compris les avantages financiers) ; les normes et spécifications pour la conception de l'IN ; une meilleure orientation et information sur le lieu, le moment et le type d'IN qui devrait être intégrée pour optimiser les avantages. De même que pour l'observation précédente, des programmes de financement provinciaux et fédéraux supplémentaires, spécifiquement axés sur la promotion de la mise en œuvre de programmes et projets d'IN, contribueraient également à faire progresser son adoption.
- h. Les répondants ont fourni un bon nombre d'excellents exemples à partager à titre indicatif avec les membres de l'ACEPU. Tous ces exemples et un cadre de référence sont disponibles à l'Annexe A.

- i. Quant à la façon dont l'ACEPU peut le mieux aider, les répondants considèrent que c'est par le canal de son rôle de *fournisseur de renseignements* et de *facilitateur*. En tant que fournisseur d'information, il a été suggéré que l'ACEPU puisse préserver les connaissances existantes et les pratiques exemplaires pour l'adoption d'IN et rendre ces ressources (p. ex., des ressources en ligne, des programmes de formation, des manuels et séances de webinaires et de conférences) disponibles pour les intervenants. Comme facilitatrice, l'ACEPU pourrait promouvoir les avantages, les succès et les pratiques exemplaires de l'IN, autant pour ceux qui les adoptent (p. ex., les municipalités et les services d'utilité publique) que pour les fournisseurs de fonds potentiels (p. ex., les paliers supérieurs du gouvernement). De plus, l'ACEPU pourrait tirer parti de ses relations avec les gouvernements et autres intervenants, ainsi que des compétences de ses membres pour assurer des normes efficaces en matière d'IN.

D'après les réponses au sondage et la grande qualité de l'information reçue, il est évident que les concepts et les pratiques d'infrastructure naturelle présentent un grand intérêt pour les membres de l'ACEPU et autres acteurs. Les répondants ont également mentionné que l'ACEPU a un rôle important à jouer pour promouvoir l'adoption de l'infrastructure naturelle et la prise de conscience des avantages qui peuvent en découler. En conséquence, il est prévu que l'ACEPU élabore maintenant un énoncé de position en matière d'infrastructure naturelle à partir des résultats du sondage. Les résultats seront également utilisés pour orienter ses activités futures. Surveillez le site Web de l'ACEPU pour de futurs développements !